



ACTIONS INTERNATIONALES

THEMATICS AI* AND ROBOTICS FUND

Cherchez à bénéficier du potentiel de croissance soutenue du marché de l'intelligence artificielle et de la robotique

* Artificial intelligency (Intelligence artificielle)

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

THEMATICS AI AND ROBOTICS FUND

- Accéder à un univers d'investissement en actions global
- Investissez dans un marché diversifié en forte croissance : l'IA et la robotique
- Bénéficiez d'une gestion «thématique» pouvant intégrer des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans sa sélection de valeurs

INVESTISSEZ DANS UN MARCHÉ DIVERSIFIÉ EN FORTE CROISSANCE : L'IA ET LA ROBOTIQUE

Les progrès technologiques et d'automatisation liés à l'IA et à la robotique modifient notre mode de vie, nos interactions ainsi que les modèles d'affaires des entreprises. Ces tendances sont dues aux avancées significatives en matière de performance et à la baisse rapide des coûts des technologies clés. Les applications sont nombreuses et ne cessent d'augmenter, que ce soit dans l'automatisation industrielle, la santé, les tâches bureautiques et les services aux consommateurs. Les gérants du fonds peuvent ainsi construire un portefeuille diversifié (à travers les différents vecteurs de croissance du secteur de l'IA et de la robotique) en fonction de leurs convictions. Le fonds investira principalement dans des sociétés cotées à travers des actions internationales.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE & DE LA ROBOTIQUE :

Automatisation des usines	Robots industriels	Automatisation du secteur logistique	
Conception de logiciels	Secteur manufacturier	Architecture	Simulation
Automatisation médicale	Robots chirurgicaux et rééducation	Médecine à distance et automatisation des laboratoires	Médecine de précision et diagnostic intelligent
Consommation et services	Robots ménagers et assistants intelligents	Domotique	Véhicules autonomes
Automatisation bureautique	Logiciels de bureau	Solutions d'analyse	
Technologies habilitantes	Semi-conducteurs	Caméras	Capteurs

Source : Ostrum AM_mai 2019

ACCEDER A UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT EN ACTIONS NON CONTRAINT PAR NATURE

Thematics AI and Robotics Fund est géré dans une optique thématique et n'est donc soumis à aucune des contraintes habituelles en termes de secteurs, zones géographiques, styles de gestion et capitalisations boursières. Les gérants peuvent donc chercher à exploiter l'ensemble des opportunités d'investissement à long terme dont les valorisations peuvent être intéressantes.



POINT D'ATTENTION Thematics AI and Robotics Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 à 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment managers International.

**BÉNÉFICIEZ D'UNE GESTION «THÉMATIQUE»
POUVANT INTÉGRER DES CRITÈRES ESG
(ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE
GOUVERNANCE) DANS SA SÉLECTION DE VALEURS**

Les gérants du fonds Thematics AI and Robotics Fund possèdent une bonne expérience de l'investissement dans des stratégies thématiques. Dans le cadre de la gestion de ce fonds, ils se focalisent sur la thématique de l'intelligence artificielle et de la robotique, dont ils ont une connaissance approfondie et pour laquelle ils ont tissé un réseau de contacts.

Au-delà de leur expertise sur cette thématique spécifique, les gérants peuvent être des critères ESG au sein de leur processus d'investissement. Ces filtres peuvent être pris en compte lors de différentes étapes notamment lors de la définition des frontières d'investissement (exclusion de « sujets controversés »), la génération d'idées (utilisation de recherche ESG) ou encore la sélection des valeurs (valorisation des sociétés).

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du fonds est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme.

EN SAVOIR +

Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont des critères d'analyse qui permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises. Ces critères peuvent par exemple être :

- les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E
- la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S
- la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G

Source : www.lalabalisr.fr

PROFIL DE RISQUE

Thematics AI and Robotics Fund n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, taux de change, investissement international, sociétés à grande capitalisation, sociétés de petite capitalisation, changement de législation et/ou de régimes fiscaux, marchés émergents, risque lié aux investissements dans des actions A via les programmes Stock Connect⁽¹⁾, risque lié au risque de concentration du portefeuille.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment managers International.

Indicateur de risque et de rendement* : 1 2 3 4 **5** 6 7

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque et de rendement indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du présent document.

(1) Connexion entre les marchés d'actions de Shenzhen et de Hong Kong

■ EN SAVOIR TOUJOURS +

	Part H/R	Part H/I
Société de gestion	Natixis Investment Managers S.A	
Gestionnaire financier par délégation	Thematics Asset Management	
Nature juridique	Compartiment de Natixis International Funds (Lux), SICAV	
Classification	Non applicable	
Nourricier	Non	
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	entre 3 et 5 ans	
Devise de référence	USD	
Indice de référence	A titre informatif uniquement : MSCI All Country World. Cet indice mesure la performance des marchés boursiers pour 23 pays développés et 24 pays émergents. Il est composé des indices MSCI World et MSCI Emerging Market Index. Il est disponible sur www.msci.com .	
Date de création	07/12/2018	
Code ISIN	LU1951198644	LU1951197596
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, contrat d'assurance vie et de capitalisation du Groupe BPCE.	
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	4 % acquis au réseau distributeur	
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant	
Frais de gestion⁽¹⁾ maximum	2 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants estimés pour le prochain exercice sont de 2 % (dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation). → dont rétrocession au réseau distributeur : 1% max. TTC de l'actif net.	1,20 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants estimés pour le prochain exercice sont 1,20 % (dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation). → dont rétrocession au réseau distributeur : 0,60% max. TTC de l'actif net.
Souscription minimale initiale	1 000 USD ou équivalent	100 000 USD ou équivalent
Commission de surperformance	Néant	
Valorisation	Chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg	
Heure de centralisation	13h30	
Échelle de risque⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.

(2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque et de rendement indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du présent document.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International et Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elles estiment fiables. Natixis Investment Managers International et/ou Ostrum Asset Management se réservent la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International et/ou Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par la CSSF et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE et Ostrum Asset Management, il peut exister des risques de conflits d'intérêts potentiels.

Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achievé de rédigé en septembre 2019.

Thematics AI and Robotics Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis International Funds (Lux) I, agréée par la CSSF et autorisée à la commercialisation en France

Ostrum Asset Management – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : +33 1 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 27 772 359 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Natixis Investment Managers S.A. – Filiale de Natixis Investment Managers. Société anonyme au capital de 14 000 000 €. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115843. Société de gestion autorisée au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Natixis Investment Managers International – 43, avenue Pierre Mendès-France – CS 41432 – 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris – APE 6630Z – TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris cedex 13 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100